

sage, étant donné l'état actuel de l'économie. Faire moins dénoterait un manque de sérieux.

Excédent (déficit) estimatif des comptes budgétaires et de la Caisse de la sécurité de la vieillesse pour l'année financière 1963-1964

(en millions de dollars)

	Avant les modifi- cations fiscales	Augmen- tation d'impôt	Esti- mations révisées
Comptes budgétaires:			
Dépenses	\$ 6,845		\$ 6,845
Recettes	6,150	\$ 110	6,260
Déficit estimatif	(695)		(585)
Caisse de sécurité de la vieillesse:			
Dépenses	755		755
Recettes	730	45	775
Excédent (déficit) estimatif	(25)		20
Total (déficit) esti- matif	\$ (720)		\$ (565)

En plus du déficit de 565 millions que je viens de signaler, il y a d'autres besoins en espèces dont il faudra tenir compte. Il s'agit de dépenses en espèces sous forme de prêts, d'investissements ou d'avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement, à la Société du crédit agricole, à la Société sur l'assurance des crédits à l'exportation, aux chemins de fer Nationaux du Canada et à la Société Air-Canada à des fins d'équipement, à la Caisse d'assurance-chômage ainsi qu'à l'égard de l'Office proposé de développement et de prêts municipaux.

Il y a également des avances en espèces consenties jusqu'ici au Fonds du change qui dépassent légèrement 100 millions, mais ne comprennent pas une estimation des fluctuations futures et imprévisibles du Fonds du change.

Il y aura, bien entendu, des recettes non budgétaires qui contrebalanceront les dépenses en espèces non budgétaires. Cette année, ces recettes comprendront un poste extraordinaire de 109 millions provenant de la vente des biens de la *Northern Ontario Pipeline Crown Corporation*. Compte tenu de ces recettes, nos besoins nets non budgétaires en espèces pour l'année financière en cours seront vraisemblablement de l'ordre de 285 millions. Nos besoins nets budgétaires et non budgétaires en espèces à l'égard de 1963-1964 sont donc évalués à environ 850 millions.

Tout au cours du présent exposé budgétaire, monsieur l'Orateur, j'ai répété maintes fois que le chômage représente le plus grave problème que nous ayons à envisager sur le

plan national. Or, avant de terminer, je voudrais mentionner encore une fois quelques-unes des mesures destinées à remédier à ce problème.

La méthode à long terme la plus efficace que l'on puisse opposer au chômage consiste dans l'expansion de l'industrie et de la production industrielle au Canada. J'ai parlé du ministère de l'Industrie, que l'on se propose d'établir, et de l'Agence de développement régional qui en fera partie. J'ai dit ce que ce nouveau ministère accomplira en s'efforçant de stimuler la production au Canada.

J'ai parlé des dispositions qui seront prises en vue de renforcer l'Office d'expansion économique de la région atlantique et l'Office projeté de développement et de prêts municipaux. J'ai parlé d'une série de dispositions en vue de favoriser l'expansion et la croissance industrielles grâce à des incitations d'ordre fiscal. J'ai parlé de l'expansion du programme des travaux d'hiver dans les municipalités. J'ai parlé des mesures destinées à stimuler l'emploi dans l'industrie du bâtiment grâce à une réduction de la mise de fonds pour la construction d'une maison entreprise en vertu de la loi nationale sur l'habitation, et à des dispositions en vue de favoriser la construction de logements au cours de l'hiver. Je vous ai parlé de l'amplification du programme de formation professionnelle, et d'un nouveau programme de formation à l'intention des personnes qui risquent de perdre leur emploi par suite de transformations des structures industrielles. Je vous ai parlé, en outre, d'un nouveau programme qui visera à favoriser l'emploi et la formation des personnes de plus de quarante-cinq ans, réduites au chômage depuis quelque temps déjà.

Je ne doute pas que cette attaque sur plusieurs fronts contre le chômage se révélera efficace. Je le répète, notre économie progresse et ce progrès se poursuivra vraisemblablement l'an prochain. On peut prévoir un accroissement sensible des placements dans le secteur des affaires. Comme je l'ai déclaré, c'est un peu un effet du climat de confiance qui règne à la suite des dernières élections et de la perspective d'un retour à une politique résolue et prévoyante de la part du gouvernement.

Qu'il me soit permis de dire, en terminant, que je n'ai pas tenté de sous-estimer ni de dissimuler les divers problèmes avec lesquels nous sommes aux prises. Mais leur discussion